

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 6 (1922)  
**Heft:** 3

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU  
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.  
II<sup>E</sup> SÉRIE : 6<sup>E</sup> ANNÉE. - N<sup>O</sup> 3.  
Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Mai 1922.

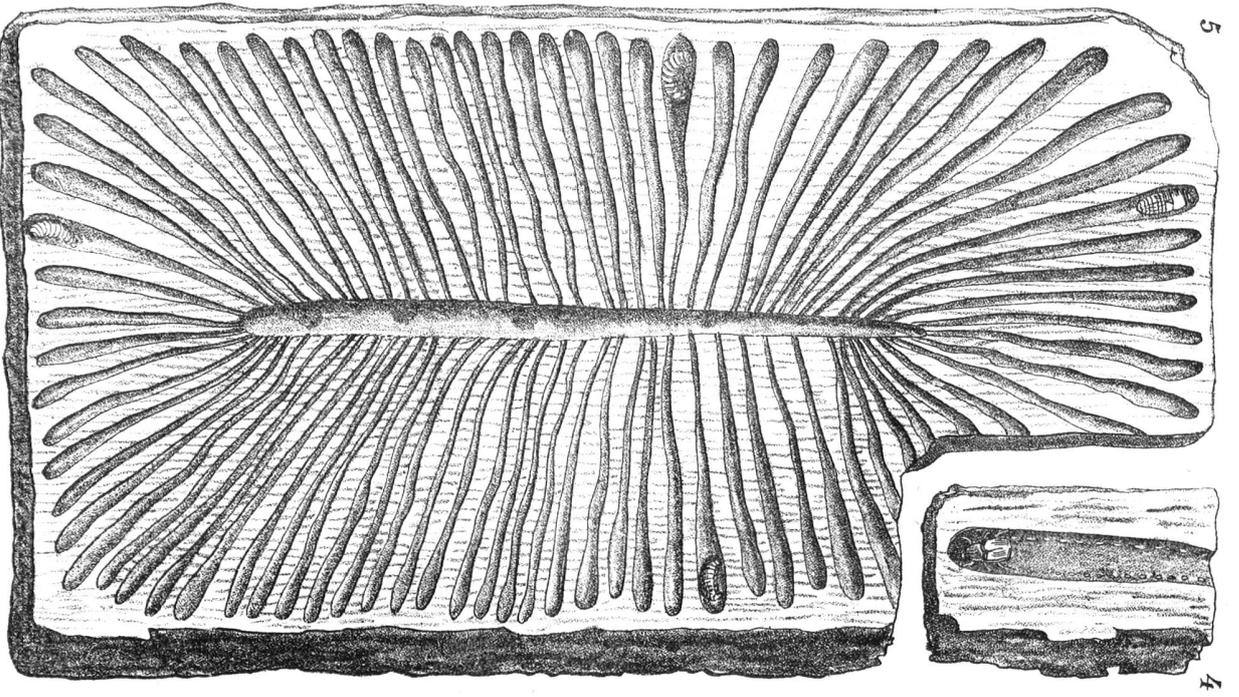
Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.  
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

## LES ALLÉES DE COLOMBIER ET LEURS DESTRUCTEURS

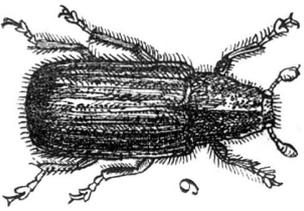
(Communication faite à la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles, dans sa séance du 11 Février 1921).

(SUITE)

Comme représentants de la famille des Buprestes, nous avons trouvé, sur les vieilles souches d'aunres et de tilleuls, le *Dicerca berlinensis*, Fab. - *D. aenea*, L. - *D. alni*, L., le beau bupreste des tilleuls *Pocilonata lampra rutilans*, L., aux élytres d'un vert doré et bordées de rouge cuivré; puis le joli petit *Anthaxia nitidula*, L., long de 6-7 mm., présentant un cas de dimorphisme, le mâle est tout à fait vert, tandis que la femelle a la tête et le corselet pourpre doré, et les élytres portent des taches vertes ou bleues. Une petite espèce voisine, atteignant 3-8 mm., de couleur noire ou brun-noir, portant quatre points en creux sur le corselet est l'*Anthaxia quadripunctata*, L.. Les larves ne sont pas directement nuisibles aux arbres, mais elles vivent dans les vieilles souches et sous l'écorce des arbres malades; d'ailleurs, comme celles de plusieurs Elaters ou Taupins, ce sont ces insectes qui ont la faculté, quand ils sont placés sur le dos, d'exécuter des sauts parfois assez élevés, grâce à une conformation de la partie du sternum, qui forme, en avant, une sorte de bec venant pénétrer dans une cavité de la portion médiane du sternum; l'insecte contracte ses muscles, le bec sort de la cavité en produisant un petit bruit sec, au même moment le corps, touchant le sol, rebondit en l'air à une certaine hauteur. Comme espèce récoltées nous avons: *Cardiophorus thoracicus*, L., - *Athous niger*, L., - *A. haemorrhoidalis*, L., -



4. Galeries de ponte. - 5. Galeries des larves du Scolyte.

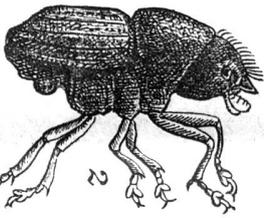


6. - Hylurgue.

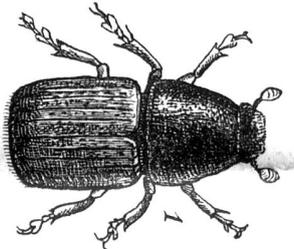
7. - Grandeur naturelle.



5. - Grandeur naturelle.



1-2. - Scolyte.



8. - Galeries des larves.

Ludius ferrugineus, L., - Campylus linearis, L., - Eros aurora, Fab., - Malachius bipustulatus, Fab., - Dasytes coeruleus, Fab. - Sous les bois en grume, qui stationnaient aux allées, nous a -  
 sons souvent trouvé le Blaps présage de mort (Blaps mortisaga, Fab.<sup>(1)</sup>). A mainte occa -  
 sion, nous avons récolté, sur le tronc des vétérans des Allées, de petits coléoptères du genre  
 Anobium (A. tessellatum, Fab., - A. Ptilinus pectinicornis, Fab.), longs de 5-6 mm. Le mâle de  
 cette dernière espèce est reconnaissable à ses antennes, dont les articles latéraux sont al -  
 longés. Leurs larves se creusent des galeries sous l'écorce, principalement des hêtres, des  
 charmes, des noyers et d'autres feuillus. En enlevant l'écorce d'un vieux tilleul, nous avons  
 trouvé des larves et des insectes parfaits d'un Bostryche apate, Fab. (Bostrychus, Geoff.) capu -  
 cina, L. Dans le mois de Mai, nous avons souvent récolté d'autres bostryches<sup>(2)</sup> dont les  
 larves s'attaquent aux conifères, nous devons supposer que les insectes ne se trouvaient là  
 que par hasard, au moment de leurs pérégrinations amaveuses du printemps, ainsi :  
 Hylastes ater, Payk., - H. (Hylurgus) primiperda, L., - H. (Scolytus) pruni, Ratzb., - Bostrychus  
 domesticus, L., - Platyrhinus latirostris, Fab., - Hylesinus fraxini, Fab., dont les larves sont  
 de préférence sous l'écorce des pins. Sur les Polypores des frênes, nous avons ramassé  
 quelques individus du Diaperis boleti, L., dont la larve vit sous l'écorce humide des vieux  
 hêtres ; dans le bois vermoulu se rencontre parfois, en insecte parfait, le Tenebris moli -  
 tor, L. (la larve, connue sous le nom de « ver de farine », est commune dans les moulins, les  
 boulangeries) ; sous la mousse, bien cachés, des exemplaires de Heliops striatus, Oliv.

Dans nos recherches, nous avons capturé de nombreux charançons, insectes facilement  
 reconnaissables, leur tête se prolonge en une sorte de bec ou rostre ; les larves de ces Curculio -  
 nides s'attaquent à toutes les parties du végétal, de la fine radicelle au fruit mûr. Ses in -  
 sectes adultes rongent les bourgeons, les fleurs ou les feuilles, s'attaquent toujours à une  
 espèce végétale préférée. Citons, pour commencer, le gros charançon noir ou Otiorhynchus  
 unicolor, Hbst. (niger, Fabr.), atteignant une longueur de 8 à 9 mm., le Phyllobius calcaratus,  
 Fab., de couleur verte, Liophloeus nubilus, Fab., noir, finement ponctué ; sur les saules, dont  
 il ronge les feuilles, Chlorophanus viridis, charançon ailé, aux élytres couvertes d'écaillés  
 vertes. Sur un grand hêtre (abattu il y a 3 ou 4 ans), on pouvait remarquer les feuilles des  
 branches inférieures, dont le parenchyme avait été dévoré par la larve de l'Orchestes fagi, L.,  
 laissant paraître tout le réseau des nervures ; l'insecte adulte se nourrit aussi de la feuille  
 du hêtre. Sur les saules et les aulnes, bordant le cours inférieur du ruisseau, nous avons cap -  
 turé les Apoderus coryli, L., ou charançon du noisetier, atteignant 4 mm. environ, et l'At -  
 telabus curculionides, L., de couleur noire, aux élytres rouge foncé.

(A suivre)

A. Mathey-Dupraz.

## LA VIPÈRE COMMUNE (PELIAS BERUS, LIN.)

### DES PONTS-DE-MARTEL

Dans la Faune des Vertébrés du district d'Orbe, publiée par G. du Slessis et S. Combe  
 (Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles 1868, vol. IX, pages 5 et 6), M. le D<sup>r</sup>

(1) Un Blaps capturé dans une cave à Auvernier vécut 5 ans en captivité sur de la terre humide mélangée de sciure de  
 bois, soit du 30 Juin 1877 (date de sa capture) à fin Juillet 1882. (A.M.-D.)

(2) Fig. 1 à 5, - 6 à 8.

G. du Plessis écrit au sujet de la péliade (*Pelias berus*), vulgairement appelée la « vipère commune », la note suivante : « C'est justement celle qui, malgré son nom, est la plus rare. Si rare même que M. de Tschudi <sup>(1)</sup> (si consciencieux, si compétent) dit que cette espèce ne se trouve en général pas dans la Suisse occidentale. Ce nonobstant, j'ai eu l'honneur d'en présenter à la Société, le 18 Mars dernier, <sup>(2)</sup> un magnifique exemplaire de la collection de M. Combe <sup>(3)</sup> lequel venait de la montagne de la Lanquetine rière Signerolle. Ses plaques de la tête ne laissent aucun doute sur l'identité, et ce qui confirme l'existence de l'espèce chez nous, c'est que, par un singulier bonheur, le printemps de la même année, l'aide-pharmacien de M. Sappe <sup>(4)</sup> apporta à S. Combe un superbe exemplaire de la fameuse vipère noire (*Vipera prester*, Lin.), laquelle, sur ses plaques occipitales, n'est qu'une simple variété de la vipère commune (*Pelias berus*). L'exemplaire, un des plus beaux que j'aie jamais vus, a aussi été présenté à la Société. Il a été pris au Suchet dans le mois de Mai 1866. J'en ai vu un autre mort et écrasé sur la route de Champvent <sup>(5)</sup> ; il y a plusieurs années. »

Le Rameau de Sapin du 1<sup>er</sup> Avril 1882 a publié à la page 16 un article intitulé « Répartition des reptiles dans le district de Neuchâtel », suivant lequel la péliade doit se trouver, quoique très rarement, à Cressier. Dans le même journal, numéro du 1<sup>er</sup> Juillet 1882, M. Tripet, étudiant en droit, écrivait ce qui suit : « ... Pour aujourd'hui il s'agirait de résoudre une question intéressant beaucoup la faune des reptiles de notre canton, celle de savoir si le *Pelias berus* habite comme la *Vipera aspis* et en sa compagnie les pentes rocailleuses de notre Surra. A cet effet, nous prions tous nos amis du Club Surassien habitués aux recherches zoologiques, etc., etc. »

M. le D<sup>r</sup> F. Müller, professeur à Bâle, communique dans sa brochure : « Die Verbreitung der beiden Viperarten in der Schweiz », Bâle, 1883, page 10, que la collection herpétologique de Bâle possède depuis 1881 un exemplaire de *Pelias berus* provenant de la Dent de Vaulion.

De ces faits on ne peut guère conclure définitivement que la péliade habite le Surra vaudois d'une façon constante. On pourrait plutôt prétendre que les rares trouvailles proviennent d'exemplaires transportés autrefois depuis les Alpes, où la péliade est fréquente. Nous lisons, par exemple, dans l'œuvre de Victor Fatio, « Histoire naturelle des reptiles et des batraciens », Genève, 1872, 3<sup>e</sup> volume, page 197 : « Il y avait, jusqu'au milieu du siècle dernier dans le Surra, à Baulmes, un parc aux vipères ou vipèrerie, tenu par un certain médecin nommé Gout qui vendait 10 batx la vipère ». Ailleurs on peut lire que M. Gout vendait les exemplaires, morts et vivants, dans des boîtes remplies de sciure. On sait que l'ignorance vulgaire est exploitée encore de nos jours par des individus qui en tirent leur profit. On se rappelle combien de guérisons furent attribuées à l'usage des vipères, en applica-

(1) Fr. von Tschudi, *Thierleben der Alpenwelt*, 1856, pages 317 et suivantes.

(2) 1868.

(3) Médecin-vétérinaire à Orbe.

(4) Pharmacien à Orbe, plus tard à Rolle.

(5) Cette dernière remarque m'a engagé à m'adresser à Champvent pour savoir s'il y existait une collection scolaire et si cette collection possédait des serpents conservés. M<sup>r</sup> L. Gonin, instituteur à Champvent, a eu l'amabilité de m'envoyer, le 24 Septembre 1921, 4 bocaux. Ces bocaux contenaient 2 *Coronella austriaca* adultes et 2 jeunes, 1 *Tropidonotus natrix* jeune, mais point de vipères, ni de péliades. La détermination de l'exemplaire « mort et écrasé » n'était-elle pas peut-être erronée ?

tion, en bouillon, en poudre ou en pilules, ou encore à la fameuse Chériaque des anciens qui, parmi beaucoup d'autres substances, devait contenir aussi une bonne dose d'extrait de vipère. Le commerce des vipères était autrefois si lucratif que les nombreux collectionneurs de serpents cherchaient par tous les moyens à se procurer de grandes quantités de ces reptiles. Or, un correspondant du périodique *Prometheus*, illustré *Wochenschrift für Gewerbe, Industrie und Wissenschaft*, a émis dans le N° du 22 Avril 1911, page 455, l'opinion que des chasseurs de vipères habitant les Alpes bernoises ou valaisannes envoyaient à M. Gout, pélemêle, des vipères communes et des vipères aspics. Si l'on accepte cette hypothèse, on peut aussi admettre la possibilité que des exemplaires se soient échappés de la vipèrerie, et que des péliades qui avaient retrouvé ainsi la liberté, se soient propagées dans les montagnes avoisinantes, au Suchet et à la Dent de Faulion.

Aujourd'hui, toutefois, après les découvertes de M. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier, dont nous parlerons plus loin, il faut abandonner cette explication. Il n'y a plus de doute que la péliade soit autochtone dans le Surasaudois et surtout dans le Suranenchâtelois.

Dans le Rameau de Sapin du 1<sup>er</sup> Avril 1904, pages 4 et 5, M. Mathey-Dupraz a publié un article fort intéressant sur la provenance de la péliade dans le Suras. Il écrivait: « Ayant trouvé quelques exemplaires de *Pelias* en bocaux au musée scolaire des Verrières, lesquels ne portaient pas l'indication du lieu d'origine, je me mettais à la recherche de cette espèce. Depuis l'été 1895 jusqu'en automne 1903, je réussis à capturer à peu près une douzaine d'exemplaires, en même temps que 4 exemplaires de *Vipera aspis*, L., c'est-à-dire:

- 1 *Pelias berus* à Chincul-dessus, 1157 m.
- 2 " " à Chincul-dessous, 1114 m.
- 2 " " à la Planée, 1120 m.
- 1 " " aux Placettes, 1187 m.
- 2 " " dans la forêt des Cornées, près de la Baume, 1139 m.
- 3 " " à la frontière franco-suisse, près du Gros-Cauveau, dans les rejets.

J'ai moi-même constaté, en été 1921, au musée d'Olten, un exemplaire de *Pelias berus* provenant des Ponts-de-Martel, qui fut donné par Edmond Piaget<sup>(6)</sup>. Cela m'a engagé à me mettre en relation avec les instituteurs des Ponts-de-Martel; M. S. Grezet-Monard, président des Ecoles du dit lieu, a eu l'amabilité de me répondre. Le 30 Septembre dernier, je me suis rendu aux Ponts et j'ai trouvé au musée scolaire, qui est bien monté, dans la collection de serpents 5 péliades toutes très bien conservées. Malheureusement un seul exemplaire porte les indications nécessaires: capturé par Numa Grezet-Borel le 7 Avril 1889, près du pont de la route cantonale<sup>(7)</sup>, longueur 75 cm.<sup>(8)</sup> On m'a assuré que les autres provenaient

(6) Ce jeune homme, né le 8 Juin 1889, originaire de Vieillespée (France), habitant les Ponts-de-Martel, fréquentait en qualité d'élève le collège d'Olten, du 28 Avril au 30 Juin 1903. Il est tombé sur un champ de bataille dans la guerre de 1914-1918.

(7) La route cantonale traverse les marais; altitude du pont: 995 m.

(8) La longueur est en réalité de 65,5 cm. et non de 75 cm. J'ai mesuré l'exemplaire plusieurs fois suivant la médiane du dos et celle du ventre. Je me suis servi à cet effet d'un compas qui embrassait un 1/2 cm. entre ses pointes. Il n'est pas probable que le serpent se soit rétréci de 10 cm., quoiqu'il ait séjourné durant plus de 31 ans dans l'alcool. On peut supposer qu'on a allongé la péliade fraîchement tuée en tirant à la fois à la tête et à la queue, ou qu'on s'est trompé en comptant les cm., ce qui arrive très facilement.

aussi des Marais. Lors des défrichements entrepris pour l'exploitation de la tourbe en 1919, une quantité de serpents (on parlait d'une vingtaine par jour) ont été tués par les ouvriers. Ce n'étaient probablement pas seulement des péliades, mais aussi des couleuvres et des *Coronella austriaca*.

Voici la description des cinq péliades du musée scolaire des Ponts-de-Martel :

N° 1. - Longueur totale 62 cm. et longueur de la queue 6,5 cm.; circonférence au cou 38 mm., et au milieu du corps 81 mm.; couleur du dos gris-brun verdâtre, du ventre gris ardoise; dessins sur la tête bien prononcés; sur le dos, la bande en zig-zags est bien accentuée de la tête jusqu'à la pointe de la queue; gastrostèges 149 et urostèges 31. Le corps contient les restes d'une grenouille.

N° 2. - 50 et 7,8 cm.; 29 et 42 mm.; gris bleu clair; gris ardoise foncé, bien prononcés; zig-zags bien accentués; 144 et 41. Le corps contient un lézard.

N° 3. - 52 et 5 cm.; 25 et 56 mm.; vert brun clair; gris ardoise tacheté de nombreux points vert gris; bien accentués; zig-zags bien dessinés de la nuque jusqu'à la pointe de la queue; 149 et 25.

N° 4. - 53,5 et 5,5 cm.; 32 et 67 mm.; gris vert foncé; gris très clair<sup>(9)</sup>; bien accentués; régulière jusqu'à la queue; 147 et 32. Le corps contient 7 œufs.

N° 5. - 65,5<sup>(8)</sup> et 8,4 cm.; 41 et 63 mm.; gris bleuâtre; gris ardoise; bien développés; zig-zags de même; 143 et 40.

Se m'étais aussi mis en rapport avec d'autres écoles du canton de Neuchâtel et du canton de Vaud; je voulais surtout savoir si les marais de Signières contiennent des péliades. Les réponses suivantes<sup>(10)</sup> me sont parvenues de :

1° M. Aug. Dubois, professeur à Neuchâtel (31 Oct. 1921) : Le Berus se trouve dans la haute région du canton, soit dans la vallée des Ponts et dans les montagnes du Val-de-Travers, versant Nord.

2° M. le Dr A. Monard, professeur à la Chaux-de-Fonds (9 Sept. 1921) : Les marais de Saullerel (1200 m.) n'abritent probablement pas ce dangereux reptile, et les anciens marais des Éplatures actuellement drainés n'en possèdent plus.

3° M. Jaquet, instituteur à la Sagne (3 Nov. 1921) : Les serpents venimeux ainsi que les couleuvres ont complètement disparu de la région, parce que les marais ont été transformés en prairies et en champs il y a 10 ans.

4° M. Benj. Béguin, instituteur à Signières (6 Déc. 1921) : Depuis 3 ans que je suis à Signières, j'ai capturé une quarantaine de vipères aspics qui abondent aux endroits ensoleillés et rocaillieux. Quant à la péliade, je ne l'ai jamais aperçue. Dans la collection scolaire il n'y en a pas.

5° M. A. Rais, instituteur à Nods (28 Nov. 1921) : Pendant 25 ans de courses dans les marais, je n'ai jamais constaté la présence de vipères. Des deux vipères se trouvent sur les pentes du Spitzberg et du Chasserai.

6° M. E. Huguelet, instituteur à Diesse (29 Nov. 1921) : A sa connaissance, il n'y a

(9) La couleur claire du ventre est très rare.

(10) Je profite de l'occasion de bien remercier les Messieurs qui ont bien voulu répondre à mes demandes.

point de vipères dans le marais.

7° M. A. Berlimanch, professeur à Neuchâtel (29 Nov. 1921): J'ai fait de très nombreuses excursions dans les marais de la Montagne de Diesse pour herboriser, je n'y ai jamais rencontré aucun serpent venimeux.

De tout ce qui précède, on peut conclure que la vipère commune (*Pelias berus*) se trouve réellement dans le Surra neuchâtelois et vaudois, sa présence ayant été constatée à la Dent de Vaullion, au Suchet, aux alentours des Verrières, dans les marais des Ponts-de-Martel. Je ne crois pas qu'on puisse maintenir l'assertion de sa présence à Cressier et à Champrent,<sup>(11)</sup> l'altitude de ces endroits étant trop basse. Il se pourrait qu'il y ait eu confusion avec la *Coronella austriaca*.

Les péliades des Ponts-de-Martel ont un aspect tellement vigoureux qu'il n'y a pas de doute qu'elles se trouvent là dans leur vraie station. Il est probable que la péliade est autochtone en Suisse depuis les temps post-glaciaires. Lorsque la température s'est élevée et que les plantes xérothermes se sont avancées vers le Nord, et vers la Suisse, la vipère aspic a pénétré elle aussi dans les cantons du Sud et de l'Ouest. Plus forte, plus robuste et plus féroce que la péliade, elle a forcé celle-ci à se retirer vers les hauteurs des Alpes et du Surra et dans les tourbières marécageuses. La vipère aspic habite les pentes des Alpes bernoises, valaisannes, tessinoises, tandis que les hauteurs sont occupées par les péliades. Il en est à peu près de même dans le Surra vaudois et neuchâtelois, où la vipère aspic demeure dans les lieux secs, pierreux et chauds. La péliade va volontiers dans les marais de grande étendue, comme c'est le cas en Allemagne. Certaines parties des environs de Berlin<sup>(12)</sup>, par exemple, ont une très mauvaise réputation, parce que la péliade y pullule. La péliade des Ponts-de-Martel est donc un survivant des temps préhistoriques.

Pour conclure, je voudrais prier instamment le corps enseignant des villes et villages d'intéresser leurs élèves aux problèmes d'histoire naturelle, et de les engager à collectionner tout ce qu'ils trouvent (pétrifications, etc.), autant pour enrichir les collections scolaires que pour sauver certains objets de l'anéantissement complet. Il faut ensuite de la vie aux objets qui sont déposés dans les collections en indiquant sur les étiquettes le jour et le lieu de la trouvaille, le nom du donateur et tous autres détails intéressants qui se rapportent à l'objet.

J. V. Keller,

ancien directeur des écoles  
de la Ville de Soleure.

## LA SÉCHERESSE DE 1921

(Extrait de la « Gazette de Lausanne » du 9 Février 1922.)

La séance du 1<sup>er</sup> Février de la Société vaudoise des Sciences naturelles avait attiré de nombreuses personnes curieuses d'entendre un résumé complet de tout ce qui touche à la sécheresse de 1921. Ce travail a été présenté par M. Pierre-Eb. Dufour,

(11) Voir Remarque (5), et « Rameau de Sapin » 1882, 1<sup>er</sup> Avril.

(12) Brehms Tierleben, Die Lurche f. Kriechtiere, II Band, 1920, page 486.

avec de nombreux graphiques, tableaux récapitulatifs et statistiques, dressés par lui-même ou empruntés soit à M. Maurice Moreillon, soit à M. le professeur P.-S. Mercanton, ou aux Services industriels de la Ville de Sausanne et à la Compagnie des Eaux de Bret.

La sécheresse a virtuellement commencé au mois d'Octobre 1920. Les statistiques prouvent que ce sont les mois d'hiver qui accusent le minimum d'eau et que le mois d'Octobre est généralement le plus pluvieux de l'année. Une année comme 1921 ne se rencontre, d'après les renseignements historiques et statistiques que nous possédons, que tous les 225 ans.

Le meilleur tableau montrant les séries d'années pluvieuses alternant avec les années de sécheresse est celui du Viennois Bruckner qui, basé sur la débâcle des glaces, sur la date des vendanges, sur les taches solaires, etc., indique des périodes de 35 ans. La Suisse allemande, plus favorisée que la Suisse romande, a bénéficié des quelques averses qui n'ont fait qu'effleurer la terre romande.

La chute de neige a été, pendant l'hiver 1920-1921, des plus faibles. A la cabane d'Orny, par exemple, elle n'a été que de 25 cm. au lieu de la moyenne de trois mètres. On peut se rendre compte de la répercussion d'un pareil déficit.

L'évaporation de l'eau à la surface du sol et des lacs joue un rôle important; elle est difficile à mesurer et à déterminer, mais M. Maurice Moreillon, inspecteur forestier, a vaincu cette difficulté et relevé quelques notes intéressantes. Il arrive parfois que l'évaporation est plus forte que la précipitation. Les lois de l'évaporation, a dit M. Moreillon, ne sont que très peu connues. On peut mesurer l'évaporation au moyen de l'appareil Wild; la condensation sur les appareils ou sur le sol varie de un à deux dixièmes de millimètres; sur les lacs de Zurich et de Greifensee, elle atteint 300 millimètres. L'évaporation se produit même au-dessous de zéro, surtout par le temps de bise; elle a été, en 1921, de 771 millimètres, soit du 14%.

Les lacs de Doux, de Neuchâtel, celui de Bret, ont presque regagné leur niveau normal pendant le mois de Janvier écoulé, grâce à la grande quantité de neige tombée et fondue presque aussitôt. Il est tombé, pendant le mois écoulé, plus de 135 millimètres d'eau, alors que la moyenne est de 50 millimètres. La moyenne annuelle est d'un mètre, soit mille millimètres. Le Léman n'a pas encore retrouvé son niveau normal.

L'ensoleillement a été de 64% supérieur à la normale; le record de la température a été de 36,8 degrés centigrades, le 28 Juillet au Champ-de-l'Air, et à Genève de 38 degrés.

## COMITÉ CENTRAL DU CLUB JURASSIEN POUR 1922-1923

M. Kubin Jacques, ..... Président.  
 Guy Georges, ..... Vice-Président.  
 Gogniat Charles, ..... Secrétaire.  
 Fopp Bruno, ..... Caissier.  
 Adam Maurice, ..... Adjoint.  
 Waldmeier Emile, ..... "

Section directrice : « Solimont » (Couvret).